

Comment les professionnels intervenant auprès d'auteurs de violences au sein du couple appréhendent-ils les situations de contrôle coercitif exercé par les auteurs, et en quoi ces perceptions éclairent-elles les enjeux de l'intervention et de la prise en charge en lien avec la prévention du féminicide ?

Auteur : Versanne, Clara

Promoteur(s) : El Guendi, Sarah

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en criminologie interpersonnelle

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/26493>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Entretien n° 8

Moi : Pour commencer je vais poser des questions pour pouvoir poser un cadre, est-ce que vous pouvez un peu décrire brièvement votre rôle et votre expérience auprès d'auteurs de violence conjugale ?

Intervenante : Moi je suis psychologue clinicienne, je travaille ici au sein de l'ASBL depuis 2021. Et je suis à mi-temps ici dans le service auteur et proche d'auteur. Je fais de l'accompagnement psychologique, mais aussi de la co-intervention avec ma collègue assistante sociale donc ça c'est en fonction de la situation des gens. Parfois on fait de la co-intervention ou alors c'est moi toute seule qui fait les suivis psychologiques. Et ici je reçois des auteurs qui sont soit en sursis probatoire, soit en libération conditionnelle, en surveillance électronique, les détenus qui ont des permissions de sortie ou des congés pénitentiaires et ceux qui sont en alternative à la détention préventive, donc ceux qui attendent leur tribunal correctionnel. Ça c'est pour ici donc c'est de l'aide contrainte.

Moi : Oui, c'est ce que je me disais.

Intervenante : Et je suis aussi à mi-temps à la prison de Lantin. Je reçois du coup les auteurs détenus pour un suivi psychologique, mais là c'est à leur demande à eux. Ils sont pas obligés de venir nous voir ils font la demande s'ils veulent un suivi et alors on les met sur notre liste d'attente et puis voilà c'est à leur demande.

Moi : Vous y allez en tant que psychologue aussi au sein de la prison ?

Intervenante : C'est ça.

Moi : Depuis combien de temps est-ce que vous travaillez avec ce public ?

Intervenante : Depuis 2021, ça va faire 5 ans quand même.

Moi : Je vais passer une représentation plus générale des auteurs maintenant. Comment est-ce que vous pouvez décrire ou comment est-ce que vous décrivez les auteurs que vous rencontrez de manière assez générale ?

Intervenante : De manière assez générale ? C'est un public avec qui au départ on doit absolument travailler le lien de confiance. Donc ce sont en général des adultes qui ont du mal à entrer en relation, qui peuvent avoir des a priori sur les suivis psychologiques etc. Donc soit-il en ont eu beaucoup pendant leur parcours et du coup une psy de plus c'est compliqué ou alors à l'inverse ils connaissent pas du tout ce type d'accompagnement donc c'est vraiment ce qu'on travaille en premier, c'est le lien de confiance, tout type de faits confondus. Que ça soit de la violence conjugale, que ça soit du trafic, que ça soit de l'auteur de meurtre, au sens large, ça c'est quelque chose qui les caractérise assez bien. On a toutes sortes de types de faits, même à l'intérieur, on a aussi l'effet de mœurs, alors qu'ici ils ne viennent pas ici, ils vont dans des services spécialisés. Après au niveau même de manière plus large, même au niveau de l'âge et des choses comme ça c'est hyper variable. Je peux avoir des personnes jeunes comme je peux avoir des personnes très âgées qui ont fait tout un parcours de délinquance pendant longtemps.

C'est très varié pareil aussi au niveau des origines. On a parfois la barrière de la langue avec certains. Je ne sais pas ce que je peux dire d'autre de manière générale.

Moi : Non c'est très bien et est-ce que vous remarquez des comportements attitudes de pensée ou façon d'agir qui reviennent assez régulièrement avec ces auteurs de violence conjugale ?

Intervenante : Alors pour la violence conjugale, j'essaye de repenser concrètement au cas que j'ai. En général, quand ils décrivent leur relation avec leur compagne ou leur ex-compagne, ils inscrivent ça beaucoup dans une problématique qui va dans les deux sens. C'est rare quand un auteur se présente en tant qu'auteur justement des difficultés conjugales. En général, ils ont quand même tendance à dire que la relation avec madame n'est pas saine pour tel et tel comportement chez madame ou enfin voilà ils inscrivent ça plutôt dans quelque chose de plus systémique, plus que voilà je reconnais, je suis passée à l'acte et c'est moi le fautif. Ça c'est quelque chose de très rare, ça peut arriver, mais c'est vraiment très rare.

Moi : Et ça peut varier cette manière de penser, le fait qu'ils se disent ça va dans les deux sens une fois qu'il y a de l'aide contrainte ou après quand ils le demandent en prison par exemple ?

Intervenante : Non ça c'est pareil aussi quand ils sont à l'intérieur. Ils ont tendance à remettre ça dans la dynamique de couple plus que c'est de leur faute et voilà, s'ils en sont là c'est uniquement à cause d'eux quoi le schéma de responsabilisation n'est pas encore fait en fait. Ça c'est quelque chose qu'on travaille nous aussi.

Moi : Quand vous allez au sein de la prison ou même ici chez Calia ?

Intervenante : Oui, pour les deux. En fait en tant que psychologue, ce qui est compliqué aussi avec les auteurs, c'est que il faut toujours jongler entre je suis dans l'empathie et je suis à l'écoute de ces victimisations à lui parce que il a des victimisations passées parce que oui, ça ne doit pas être simple dans les deux sens par rapport à madame et en même temps travailler la responsabilisation, on peut dire à un moment donné, il y a quand même des choses qui vont trop loin et il faut se rendre compte que même si la dynamique est compliquée, c'est pas la solution de passer par ce genre de choses. C'est pas OK et donc on doit toujours jongler entre les deux positions avec eux. Pour à la fois créer le lien de confiance et à la fois les couvrir et se dire les pauvres petits c'est à cause de madame s'ils sont derrière les barreaux, ça va pas aider, ça va pas les aider eux non plus.

Moi : Et pour le fait que du coup ils ont pas cette responsabilisation. Est-ce qu'ils vont comprendre ou interpréter leurs actes du coup s'il n'y a pas de responsabilisation derrière ?

Intervenante : Ça c'est les entretiens cliniques un moment donné qui le permettent. Donc c'est le travail qu'on fait avec eux. Il y a aussi un autre service à la prison. C'est le service psychosocial donc l'ESPS. Eux ils font les évaluations. Donc les psys qui font ça et les assistants sociaux, ils ont une position beaucoup plus tranchante, ils sont là pour les évaluer. Ils vont les mettre face à leurs actes, face au jugement. Ça va pousser quand même à une remise en question. Et nous vu qu'on a une autre manière de travailler que parce que c'est pas de la contrainte à l'intérieur, c'est à travers les entretiens qu'on va travailler ça, la prise de conscience et se rendre compte qu'il y a des comportements alternatifs à mettre en place plutôt que d'avoir recours à la

violence. Quels sont leurs besoins à eux, quels sont leurs blessures et qui font qui sont dans du contrôle coercitif justement et on va travailler les choses beaucoup plus en profondeur pour les amener à se rendre compte aussi que c'est pas OK pour les victimes, mais eux ils se mettent aussi dans des états qui ne rapportent rien de positif, et puis au final ils se retrouvent à aller à la prison donc on arrive quand même d'une certaine manière à ce qu'ils se rende compte qu'à un moment donné c'est pas OK. Après il y en a qui ont des grosses difficultés au niveau de l'empathie. Ça c'est un gros travail en soi aussi. Parce qu'en fait, on va pouvoir les amener à travailler certaines choses. Parce que d'une certaine manière ils sont centrés sur eux donc quand ils comprennent que c'est pas dans leur intérêt de continuer comme ça. Mais se mettre à la place de la victime, ça c'est quelque chose de beaucoup plus difficile pour certains. Il n'y a pas toujours la notion les capacités d'empathie, elles sont pas toujours là. Ça aussi il faut qu'on soit attentif à travailler l'empathie parce que on va pas aller leur donner non plus des outils qui vont utiliser à mauvais escient quoi. Les outils, je veux dire plus au niveau psychologique, etc. s'ils n'ont même pas déjà de base des capacités d'empathie donc d'abord c'est des choses qu'on vérifie et qu'on travaille avec eux quoi.

Moi : Et vous savez me dire comment eux ils pourraient interpréter ces comportements justement ?

Intervenante : Leur propre comportement ? Comment ils les interprètent ? Ils font beaucoup d'attributions externes en fait. Pour eux les comportements qu'ils ont, vraiment par rapport au contrôle ou la violence de manière générale ?

Moi : Pour l'instant, c'est vraiment violence de manière générale, mais au sein du couple.

Intervenante : Eux ils interprètent leur comportement comme étant des réactions à ce que leur compagne a pu dire ou faire. Et ils peuvent reconnaître quand même qu'ils ont des difficultés de gestion des émotions. Ça, ils sont quand même capables de pouvoir le dire « Je sais pas gérer ma colère » ou alors il y a la consommation aussi qui rentre en compte et « j'avais bu, j'avais consommé » etc. « Mais madame elle avait bu, elle avait consommé ». Souvent ils expliquent au départ en tout cas, ils expliquent leurs actes par des facteurs externes. Rarement par des facteurs internes, à part oui la gestion des émotions, ça ils peuvent le reconnaître.

Moi : Les actes plus violents, ils cherchent à trouver un autre coupable entre guillemets.

Intervenante : Oui

Moi : C'est ce que j'entends souvent en tout cas lors de mes entretiens qui cherchent une responsabilisation externe. Si eux ils ont toujours connu ça forcément leur comportement est plus ou moins normal et si j'ai fait ça c'est parce que la personne en face qui m'a poussé à ça.

Intervenante : Oui tout à fait.

Moi : Je vais parler un peu de la place qui va être accordée à la partenaire au sein des relations. Comment les auteurs ils vont décrire leur partenaire ou peut-être ex-partenaire ?

Intervenante : En général quand même ils vont les décrire comme des femmes qui sont-elles aussi contrôlantes d'une certaine manière où ils ont l'impression qu'elles sont tout le temps sur

leur dos, qu'elles les accusent de tromperie, qu'elles sont fort jalouses. Certains disent aussi qu'elles-mêmes consomment. Qu'elle les cherche, qu'elle les provoque, qu'elle les trompe pour les provoquer. Je réfléchis à mes cas que j'ai, qu'elle manipule. Elles utilisent aussi beaucoup les enfants d'après certains, pour leur faire du mal de prendre les enfants de leur côté pour les mettre à mal eux.

Moi : Mais ça c'est leur interprétation ?

Intervenante : Oui, c'est souvent comme ça qu'ils les décrivent. Et en fait, si on les écoute et qu'on enlève vraiment l'étiquette qu'ils ont etc. des fois on se dit mais en fait, ce sont eux les victimes de violences conjugales. Après voilà nous on a un son de cloche. On ne voit pas les deux. On se doute que ce n'est pas tout rose non plus. Après on est aussi quand même bien au clair sur la dynamique de l'emprise et donc quand les femmes sont sous emprise, elles peuvent être amenées aussi à avoir des comportements qui ne leur ressemblent pas. Mais c'est parce que la dynamique elle s'est installée qu'elles sont sous l'emprise. Et du coup qu'il y a des dysfonctionnements même au niveau de leur capacité de réflexion, d'impulsivité etc. et donc elles aussi elles peuvent avoir des comportements impulsifs de colère, mais qui ne s'expliquent pas de la même manière qu'eux non plus donc c'est assez complexe. Après nous on ne les voit qu'eux, on ne voit jamais la campagne.

Moi : Puis c'est aussi la parole de l'un contre la parole.

Intervenante : C'est ça, après c'est aussi des couples qui se séparent, qui se remettent, qui se séparent, qui se remettent. Et même si parfois il y en a certains qui peuvent dire « c'est une relation qui me détruit, ça m'amène des problèmes, ça me fait être ce que je n'ai pas envie d'être etc. » et 3-4 mois après on voit que leur compagne vient leur rendre visite à la prison et c'est reparti pour un tour. Donc c'est aussi des couples qui font des allers-retours parfois pendant des années.

Moi : Oui c'est des situations complexes.

Intervenante : Oui c'est difficile pour chacun de mettre un stop. Pour la compagne comme pour l'auteur aussi, qui sait au final que c'est une relation toxique qui leur amène des problèmes de comportement. Et puis eux, ils ont du mal aussi à dire « moi je me sépare ». Oui c'est compliqué, mais voilà.

Moi : Est-ce que la manière dont les auteurs vont décrire leur campagne diverge si c'est leur ex-compagne justement ou est-ce qu'ils ont toujours ce même schéma de pensée même s'ils sont plus avec ?

Intervenante : C'est toujours la même chose. C'est parfois même pire quand ils sont séparés. Parce que si c'est elle qui dit stop aussi à un moment donné y a la colère liée à leurs blessures d'abandon de rejet etc. Et donc ils sont d'autant plus virulents dans leurs propos parfois envers leur ex que quand elle est encore là.

Moi : Ok. Par rapport à la place du coup que la partenaire a dans la relation, quelle place est-ce que les auteurs pensent que leur partenaire ou du moins ex-partenaire aussi doit accorder dans la relation ?

Intervenante : Dans quel sens, quelle place dans quel sens ?

Moi : Quelle place au sein du couple est-ce qu'ils ont une place plus de domination, plus de soumission, elle doit faire ce que je veux.

Intervenante : Ah oui ok dans ce sens-là. Ça moi je trouve qu'ils ne décrivent quand même pas trop, ils vont pas vraiment verbaliser. En fait si c'est eux justement qui imposent les choses, ils le reconnaissent pas vraiment en entretien.

Moi : Ok donc il n'y a pas de place spécifique ?

Intervenante : Dans ce qu'ils expriment non. Après ça c'est mes interprétations à moi parfois quand j'entends la situation, mais eux ils vont jamais le dire. Je crois que j'ai jamais eu des discours misogynes en fait. J'essaye de réfléchir pour pas dire de boulettes, mais ça marque pas le fait d'avoir eu un auteur qui m'a dit « de toute façon la femme elle n'a qu'à se comporter comme ça, elle n'a qu'à faire ceci, elle n'a qu'à faire cela, elle n'a rien à dire ». J'ai jamais eu un qui me les a verbalisé comme ça. De manière aussi claire.

Moi : Et est-ce que les auteurs ils ont des attentes envers leur conjointe par contre, dans leur comportement ?

Intervenante: Je crois que là où il y a beaucoup de pression, c'est plus au niveau de l'adultère. Moi j'ai l'impression que c'est ça qui ressort beaucoup toujours « elle a parlé à un mec, elle a vu un mec, elle est venue rendre visite à un mec ». Enfin c'est beaucoup plus lié à ça que vraiment, je veux dire les tâches ménagères ou des choses comme ça c'est vraiment pas des trucs qui amènent de la vie quotidienne normale, c'est plutôt des problématiques affectives liées c'est ça au rejet à l'abandon à la tromperie. Ceux qui sont incarcérés. C'est très compliqué pour eux parce que ils savent pas ce que fait leur compagnie à l'extérieur. Ça les rend fous quand ils sont à l'intérieur, ne serait-ce que même ils téléphonent, elle ne répond pas, parce qu'elle ne peut pas leur sonner donc c'est eux qui peuvent uniquement téléphoner. Si elle ne répond pas. Drame. « Qu'est-ce qu'elle fait, où elle est, avec qui elle est, pourquoi elle m'a pas répondu » et parfois on a aussi ici des proches d'auteurs qu'on reçoit et certaines peuvent quand même dire, et parfois même elles sont en entretien le téléphone sonne c'est leur compagnon qui est la prison et elle dise « il faut vite que je réponde parce que sinon il va se demander ce que je fais parce que je décroche pas, je vais juste décrocher pour lui dire que je suis en rendez-vous ». Et on sent quand même qu'il y a une panique. Donc il y a une pression pour ceux qui sont incarcérés par rapport à ça. Et ils peuvent aussi décrire que leur compagne ne leur fait pas confiance par rapport aux agentes qui travaillent à la prison, même au niveau du personnel psychosocial, etc. ils disent « elle m'a fait une scène parce qu'elle pense que j'ai dévisagé une agente, je l'ai déshabillée du regard et du coup je suis obligée de regarder la table et je peux pas regarder l'argente qui passe parce que du coup elle va me faire une scène de jalousie ». Donc ça aussi ils expliquent ça, donc c'est un peu difficile parfois de s'y retrouver.

Moi : On peut dire qu'en fait c'est une peur liée à la perte de contrôle qu'ils ont sur l'autre.

Intervenante : Oui, y compris au final même les compagnes. Et alors les femmes souvent, enfin d'après ce que les hommes expliquent, quand ils sont libérés en surveillance électronique et

qu'ils ont la surveillance électronique chez leur compagne, ça rassure beaucoup la compagne parce qu'en fait il est à la maison. Il peut pas en sortir sauf pour des rendez-vous ou des choses comme ça. Et donc ça évite la vie la nuit, ça évite d'aller chez les potes, de faire des conneries etc. et donc ça ça peut rassurer aussi les compagnes. Même quand il y a de la présence de violences conjugales. Au niveau en tout cas de la notion de contrôle coercitif. Mais voilà, c'est assez particulier.

Moi : Et quelle place l'auteur il pense lui occuper par contre ?

Intervenante : De nouveau ils le verbalisent pas directement, mais on sent quand même qu'ils sont beaucoup dans le contrôle de l'autre. Ça oui.

Moi : Est-ce qu'on peut dire que c'est une place centrale du coup dans la relation ?

Intervenante : Ça oui, il va pas l'avouer mais dans ce qu'il explique, oui on le sent et que le couple prend beaucoup de place. C'est souvent, ils en parlent beaucoup et parfois on se dit mais qu'est-ce qu'ils ont d'autre en dehors de leur couple en fait ? Ça donne une impression qu'ils sont tout le temps dans quelque chose de fusionnel les uns sur les autres. Et on se demande mais est-ce qu'il y a même un travail, est-ce qu'il y a des occupations, est-ce qu'il y a des loisirs et on sent comme une énorme proximité entre les deux partenaires, on a l'impression que le couple est central, et qu'il n'y a pas grand-chose d'autre à côté en fait ça prend toutes leurs préoccupations. Et qu'il n'y a pas beaucoup d'individualité. Et ça ça dépend aussi de est-ce qu'ils travaillent, est-ce qu'ils travaillent pas, parfois il y en a, ils sont tous les deux sur la mutuelle ou tous les deux au CPAS ou chômage, il n'y a pas d'activité professionnelle ou alors que un des deux et donc du coup ils sont quand même beaucoup ensemble.

Moi : Est-ce que ce genre de situation de violence ça se ressent plus du coup dans les milieux défavorisés ?

Intervenante : J'aurais tendance à dire que oui parce que c'est plus notre public quand même, on est quand même face à un public défavorisé. Donc dans la réalité de terrain, oui après est-ce que les milieux plus favorisés c'est plus caché c'est plus subtil enfin voilà c'est difficile de dire mais voilà c'est sûr que nous dans notre public, il y a quand même beaucoup de précarité.

Moi : Je vais passer un peu à un autre sujet, je vais parler plus des dynamiques de pouvoir et du coup du contrôle coercitif. Est-ce que lors de vos entretiens vous observez des logiques de contrôle dans les comportements que les auteurs peuvent avoir ? Et si oui est-ce que vous pouvez me donner des exemples ?

Intervenante : Alors, ceux qui sont détenus, le contrôle, ça va être justement comme je disais par rapport au coup de téléphone notamment. Donc ils ont besoin pour se rassurer de contrôler où se trouve madame ce qu'elle fait le plus possible. Alors quand il n'y a pas de réponse, ils peuvent mettre en place des comportements d'harcèlement pour avoir des réponses de la part de leur compagne. Pareil au niveau des visites, donc d'essayer d'imposer des choses par rapport aux visites pour qu'elles viennent bien leur rendre visite etc. Après je sais pas si dans le contrôle coercitif, on peut mettre aussi le fait que il leur impose de faire certaines choses ?

Moi : C'est une forme de contrôle.

Intervenante : Ça reste une forme de contrôle quand même donc par exemple. Certains vont apposer le fait qu'elle le ramène de la drogue en prison. Et donc ça aussi « si je le fais pas est-ce qu'il va me quitter etc » donc elles prennent des risques de se fournir, de ramener, de garder chez elles et toutes des choses comme ça. Ça c'est aussi du contrôle qui s'essaye de maintenir sur elle, et puis elle dans la peur de se faire quitter ou quoi elles acceptent. Après à l'extérieur au niveau du contrôle, Je réfléchis au cas que j'ai. Comment est-ce que ça se traduit ? C'est quand même aussi quand il y a des enfants. Il y a aussi ce côté où c'est beaucoup les femmes qui s'occupent des enfants. En plus si elles travaillent pas, il y a une forme de contrôle dans le sens où ce sont des femmes qui restent beaucoup chez elles. Et qui gèrent beaucoup les enfants. Donc ça donne pas beaucoup de liberté en dehors de ce rôle de mère qu'elles ont. Alors qu'eux parfois ils ont quand même un boulot ou une formation ou quoi. Après, de nouveau, ils avouent pas grand-chose non plus donc c'est à travers ce qu'ils expliquent qu'on arrive à déceler la dynamique, mais comme ils sont fort centrés sur les comportements de leurs compagnes, j'ai plus d'exemples pour elle que pour eux. Il y a aussi quand même du contrôle qu'ils exercent par rapport à leur relation, justement pour celles qui travaillent les relations qu'elles ont au travail. Ça j'ai pu aussi parfois travailler ça avec certains qui peuvent dire, de nouveau lié à la confiance, « son patron, il l'appelle alors qu'elle est pas au travail, il la rappelle pour venir. Il lui demande des services mais c'est quoi pour un gars et puis moi je lui dis d'arrêter mais elle son travail c'est important pour elle donc elle veut pas arrêter » Donc il y a quand même aussi ça. Il y en a qui peuvent quand même avouer. Qui vérifie en passant devant chez elle et des choses comme ça quoi ils sont séparés. Donc ils vont quand même utiliser des stratégies pour avoir des excuses pour passer à certains moments devant chez elle, des choses comme ça pour vérifier, est-ce qu'il y a une autre voiture, est-ce qu'elle voit quelqu'un. Donc ça il y a quand même aussi ça c'est plus pour ceux qui sont séparés. Ça j'en ai eu qui m'ont expliqué ce genre de choses. J'en ai eu aussi. Je suis en train de penser à un cas mais ils ne sont pas tous comme ça, mais il y en a un, ils payaient des gens pour avoir des informations sur sa compagne qui faisait un petit séjour à l'hôpital psychiatrique. Et comme il connaissait des gens par la prison qui étaient aussi dans cet hôpital psychiatrique là, ils payaient pour avoir des infos sur à qui madame téléphone, à qui elle parle, qui vient la voir etc.

Moi : Ok, donc une volonté de contrôle ?

Intervenante : Oui oui. Sinon j'ai d'autres exemples. Passer dans la rue où les enfants sont à l'école ou des choses comme ça ça ils font. Au niveau du contrôle économique, ça, c'est difficile de dire, nous c'est quand même un milieu précaire donc parfois eux ils ont même pas de revenus où ils touchent du CPAS ou alors ils sont en formation donc ils touchent pas grand-chose. À la prison ils ne touchent rien carrément. Donc quand ils sont à la prison, c'est beaucoup les femmes qui leur versent des sons. Pour qu'ils puissent un peu subvenir à leurs besoins, donc je sais pas dans quelle mesure ils leur imposent ça. Après il y a des femmes qui le font volontairement, mais je dirais que j'ai plus ou moins ça comme exemple.

Moi : Par rapport à ces comportements de contrôle, du coup comment est-ce qu'eux ils vont les justifier ces comportements ?

Intervenante : Que c'est-elle qui n'est pas digne de confiance. C'est ça c'est de nouveau de l'attribution externe. Celui qui payait des gens pour lui donner des infos « oui mais quand j'étais en prison elle me trompait donc moi j'ai plus confiance en elle. Ça se trouve il y a des gens qui viennent la voir, lui rendre visite et moi je le sais pas ». En tout cas pour ce type de comportement là. Après pour ce qui est plutôt de la garder à la maison etc, ils vont justifier ça parce que c'est nécessaire pour les enfants donc ils vont pas vraiment verbaliser le fait que ça les arrange et que c'est eux qui voudraient ça. Il y en a un aussi, il la mettait sous écoute quand il partait travailler parce qu'il soupçonnait qu'elle le trompait et c'était le cas ma foi, mais voilà il l'avait mis sous écoute en dessous du divan des choses comme ça. Et donc ça il justifie de nouveau « j'avais raison et je peux pas lui faire confiance et il me semblait bien, j'étais sûre qu'elle parlait avec un gars etc. » Et donc ils vont toujours en général attribuer leur comportement à ce que l'autre a fait avant.

Moi : Et nous on va qualifier ça de contrôle coercitif, mais comment eux ils vont qualifier ce contrôle ?

Intervenante : Pour eux, c'est même pas du contrôle. C'est moi qui amène cette notion-là.

Moi : Ok, c'est vous au sein du travail que vous faites avec eux qui allez amener cette notion ?

Intervenante : C'est moi qui pose les mots là-dessus et qui vais verbaliser le fait que c'est une forme de contrôle, mais d'eux même jamais ils ne mettront ce mot-là.

Moi : Est-ce que pour eux c'est des comportements dites « normaux » vu qu'ils ont pas conscience que ce soient des comportements de contrôle ? Est-ce que c'est normal ou même eux savent que ce qu'ils font c'est pas forcément bien ?

Intervenante : Non je pense qu'ils considèrent ça globalement comme un comportement qui va de soi.

Moi : Au niveau des violences aussi ?

Intervenante : Quand ça prend de l'ampleur plus au niveau de la violence physique, là ils sont quand même capables de se rendre compte que ça va trop loin. Et d'ailleurs souvent ils ont du mal à l'avouer. Qu'ils ont frappé madame. Quand c'est la violence physique c'est plus compliqué pour eux, ils vont sous-entendre que oui ils l'ont fait mais ils vont pas le dire d'emblée, c'est des comportements qui vont plutôt cacher face à moi. Alors que tous les comportements plus de violence psychologique, ils les décrivent sans mettre des mots dessus comme étant de la violence conjugale ou du contrôle. Mais une fois que c'est la violence physique, je pense que là il se rend compte qu'il y a quand même un step qui a été passé. Et Parfois il me l'avoue bien après. Après moi je le sais parce que j'ai vu leur billet d'écrou ou quelque chose comme ça, mais ils l'avouent à demi-mot et ils ne s'éternissent pas en général sur ce type d'acte, ils vont pas dire « oui ça s'est passé comme ça, comme ça, comme ça », ils vont éviter le truc quand même au niveau de la violence physique, parce que pour psychologique eux je pense qu'ils considèrent pas ça comme de la violence psychologique.

Et c'est ici du coup vous leur faites prendre conscience que c'est de la violence psychologique ?

Intervenante : En tout cas moi je leur renvoie les conséquences que ça peut avoir etc, je leur renvoie après c'est comme pour tout. Est-ce que ça rentre dans une oreille et ça ressort par l'autre ? Est-ce que ça a été intégré ? Ça va dépendre de chacun.

Moi : Je vais partir un peu sur le risque de féminicide donc sur les violences physiques. Est-ce que selon vous il y a des critères d'évaluation principaux qui vont amener à une situation critique de violence ?

Intervenante : La séparation, se faire menacer d'être quitté. Moi ça je sens quand même que c'est compliqué.

Moi : C'est la perte de contrôle extrême en fait et eux ne le supportent pas.

Intervenante : Oui, c'est ça. Le fait d'être pris en défaut, je pense quand même à certains qui ont été pris en défaut ou des comportements d'adultère ou quoi ont été mis au grand jour ou ça moi je trouve quand même que ça peut les faire s'emporter. La consommation, tout ce qui est adultère aussi de la part de la compagne, si la compagne à un moment donné, rencontre quelqu'un d'autre ou à une autre aventure ça c'est des choses qui précipitent et qui sont pour moi des risques. Et quand je dis que du coup la compagne décide de se séparer, c'est aussi de manière générale, quand elle n'est plus très docile, si je peux dire ça comme ça, quand elle commence à se rebeller qu'elle commence à prendre conscience de la situation. Là quand ça le rattrape, c'est plus compliqué. Ouais je dirais ça comme les facteurs précipitants.

Moi : Et quels liens vous faites entre tous ces facteurs et le risque de passage à l'acte ? À part la perte de contrôle qu'ils peuvent avoir, est-ce qu'il y a d'autres choses qui vont mener à l'acte ?

Intervenante : C'est multifactoriel, c'est difficile. Moi en fait j'en ai qui sont là pour avoir tué leur compagne. Mais ça mériterait vraiment de prendre chaque histoire et de voir quel facteur peuvent être communs etc. C'est difficile de le dire comme ça. Je sais que parfois notamment pour le Divico ils estiment qu'il y a un état dépressif chez l'auteur des choses comme ça. Il y a de ça, il y en a aussi ça n'a rien à voir avec le fait qu'ils sont dans un état dépressif, c'est parce qu'ils ont une réelle psychopathie. Voilà il y en a quand même qui ont des troubles psychiatriques plus importants qu'entre guillemets simplement une dépression. Mais moi je sais pas, je suis prudente parce que je pense que ça demanderait vraiment des statistiques ou je sais pas, moi dans les facteurs que je vous ai donnés, c'est par rapport aux cas que j'ai. Et en général ça a été démontré.

Moi : Est-ce que vous dans votre parcours, vous avez déjà été confronté à une situation inquiétante et c'était quoi justement ce qui vous a amené à dire que cette situation est inquiétante ?

Intervenante : Heureusement, j'en ai pas eu beaucoup étonnamment parce qu'en fait on travaille avec la violence conjugale, mais en fait toutes les situations sont un peu sensibles et en même temps il y en a aucune qui nous amènerait à lever le secret professionnel. Donc en fait c'est un peu compliqué. Alors là où j'ai pu m'inquiéter, c'est quand je sens que l'auteur n'a pas de soupape de décompression quoi. Ou alors il avait l'espace thérapeutique pour en parler donc ça c'était un

facteur de protection mais en dehors de ça, j'avais l'impression qu'il était tellement mis sous pression chez lui avec sa compagne qui, d'après ses dires, le cherchait et était elle-même violente, comme si elle le poussait à un moment donné à la réaction à la réaction. Et là je me suis déjà dit waw et donc j'ai réfléchi avec lui comment peut-il se protéger de ses propres comportements parce qu'à un moment donné elle allait dire le truc de trop. Et il allait partir en vrille et j'avais essayé de réfléchir avec lui, qu'est-ce qu'on peut mettre en place pour ne pas qu'il y ait la goutte d'eau qui va faire déborder le vase. Et donc c'était une accumulation de conflits, de cris, d'insultes. La police était déjà intervenue plusieurs fois. Et c'est comme si c'était tout le temps en train de monter crescendo et quand à un moment donné, il y a un élément même anodin, qui va juste faire exploser le bazar quoi donc ça c'est une des situations qui m'a vraiment le plus inquiétée.

Moi : Ok, je vais passer plus sur le travail d'accompagnement qui va être fait avec les auteurs. Quelle prise en charge des auteurs et peut-être aussi des victimes est nécessaire selon vous pour prévenir un féminicide ?

Intervenante : En fait, je pense que le fait qu'ils puissent avoir un espace thérapeutique, c'est hyper important. Après c'est pas parce qu'ils en ont un qu'ils en font quelque chose. Ça c'est pour ceux qui sont ici qui ne sont pas incarcérés, ils viennent sous contraintes. Ils viennent parce qu'ils ont pas le choix. Alors parfois la justice est rassurée parce que du coup il y a un suivi psy qui est mis en place mais ça ne garantit rien. Il faut qu'il soit collaborant qu'il puisse exprimer les choses qu'il puisse travailler des choses etc. Mais c'est quand même un endroit pour eux où ils peuvent exprimer, quand ils se sentent en confiance, leurs difficultés à eux aussi. Parce que souvent « ils sont vus avec l'étiquette des grands méchants ou tous les services qui existent sont du côté de madame ». Et eux c'est les vilains petits canards et ici ça leur permet quand même d'avoir un espace où ils savent qu'ils ne sont pas jugés et qu'ils sont écoutés et soutenus. Ça c'est vraiment important. Après quel autre type d'accompagnement peut exister pour les auteurs ? Parce que pour les victimes il y en a plein, je ne travaille pas au SAV donc je connais pas exactement les services qui gravitent autour des victimes mais pour les auteurs il y en a pas beaucoup. Après plus ils vont pouvoir développer justement leur propre individualité à travers un travail, à travers une formation, à travers des loisirs, plus ils vont pouvoir se remplir positivement, mais plus ils vont pouvoir aussi mettre leur focus sur autre chose que tout le temps en permanence leur couple. Après au niveau de leur réinsertion de manière générale, il y a plein de choses qui doit se mettre en place, mais pour qu'ils récupèrent une vie normale dans la société, ça il y a des services aussi qui existent qui peuvent les accompagner pour retrouver de l'emploi, ou pour retrouver un logement s'ils doivent se séparer ou faire toutes des choses comme ça. Ça c'est bien que ça gravite autour d'eux quand même quoi.

Moi : Et est-ce qu'il y a des enjeux ou des difficultés liées à cette prise en charge par rapport aux auteurs ?

Intervenante : Vraiment par rapport au suivi psy ou de manière générale ?

Moi : La prise en charge de manière générale.

Intervenante : Il faut qu'il puisse être collaborant. Qu'il puisse se sentir en confiance pour amener les vraies difficultés. Donc c'est comme je disais au tout début, c'est un public qui est assez frileux au niveau des relations de confiance. Donc s'ils sont pas en confiance, ils vont pas dévoiler leur propre comportement problématique. On va pas pouvoir le travailler s'ils ne disent rien. Nous on part du principe que tout va bien alors. Ça c'est quand même un enjeu important, c'est de pouvoir créer une relation de confiance avec eux. De les responsabiliser par rapport à leur suivi aussi. Nous, on prend le parti, mais ça chaque service est différent, nous on tient pas les gens par la main. On estime qu'il faut justement qu'ils apprennent à se responsabiliser. C'est pas nous qui devons aller les chercher, c'est pas nous qui devons les amener à leur rendez-vous. Il y a des services qui font ça. Et ils ont leur philosophie de travail et c'est pas du tout un jugement, mais nous c'est pas comme ça qu'on voit les choses. On leur court pas après. On peut pas inverser la demande en fait, parce que comme parfois il y en a, ils oublient de venir alors on revoit la personne trois mois plus tard. Ça dit des choses sur la personne, dans quoi ils sont sur la dynamique. Et moi j'estime que c'est pas au service à retéléphoner à dire « monsieur, vous aviez rendez-vous, vous n'êtes pas venu, il faut que vous reveniez ». C'est à eux à se responsabiliser par rapport à ça et ça donne des indications sur leur investissement aussi dans la situation. Parce qu'il faut que eux ils aient envie de s'en sortir. Ça c'est lié à leur volonté, on peut que tendre une main, donner des outils, proposer un accompagnement, s'ils veulent pas le saisir. On peut pas faire un leur place.

Moi : Et est-ce que vous pensez qu'au niveau de auteurs il y a assez de prise en charge ?

Intervenante : Il y a quand même beaucoup de services qui commencent à se développer, à la prison il y en a vraiment pas assez du tout. Enfin on est vraiment très peu pour le nombre de détenus qu'il y a, on a des listes d'attentes catastrophiques. Ici nous on s'en sort pas trop mal, on est débordé, mais franchement on n'a pas de liste d'attente. Donc ça va et il y a quand même pas mal de services qui se sont développés ici sur Liège donc je pense que ça manque pas trop.

Moi : On arrive à la fin d'entretien. Je sais pas si vous avez quelque chose à rajouter, un aspect que j'ai pas mentionné qui est important.

Intervenante : Non, je vois pas comme ça. Après nous, une des difficultés. Mais ça c'était par rapport aux enjeux en fait, c'est quand même aussi par rapport au secret professionnel. Parce qu'en violence conjugale, c'est toujours des situations qui sont délicates et on peut pas lever le secret à tout va. Et donc parfois on essaye de se tourner vraiment vers l'équipe pour savoir quelle décision prendre s'il faut lever un secret professionnel. Ça m'est jamais arrivé après ça fait que quelques années que je travaille, je pense que ma collègue ça fait 20 ans qu'elle travaille je pense qu'elle la fait une fois. Donc c'est sûr que quand c'est des situations délicates, nous pour nous les professionnels, c'est toujours tendu de savoir si on doit lever le secret professionnel ou pas après le divico nous il nous demande de la collaboration, mais on peut pas leur donner d'info par rapport au secret professionnel qu'on a. On n'a pas le droit de leur donner des informations, il y a des choses chouettes qui se mettent en place pour la violence conjugale mais il y a notre secret professionnel qui bloque et en même temps si on était avec des auteurs qui savaient qu'on risquait d'aller dévoiler des choses ils nous parleraient pas du tout, mais du coup c'est ce que j'avais expliqué aussi, on avait eu une réunion avec le Divico, donc je leur avais expliqué, si au

départ la prise en charge thérapeutique est un facteur de protection pour l'auteur parce que c'est un endroit où ils peuvent travailler les choses où ils peuvent justement peut-être sortir de ses fonctionnements de violence, à partir du moment où l'auteur n'est plus en confiance, le facteur de protection disparaît. Parce qu'en fait il ne va plus nous parler de rien, on va pouvoir rien travailler avec eux. Ça c'est assez délicat par rapport au Divico, même si je trouve que c'est hyper chouette que ça se mette en place, mais dans les faits c'est pas trop réalisable quoi.